

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Travailleurs étrangers temporaires

La FCCQ et le Regroupement des Chambres de commerce du Saguenay-Lac-Saint-Jean demandent un moratoire sur les restrictions qui fragilisent les entreprises québécoises

Alma, le 28 février 2025 – Malgré une possible guerre tarifaire qui aurait des impacts dévastateurs sur l'économie, des centaines d'entreprises à travers le Québec craignent pour leur survie, alors que les restrictions imposées au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) mettent en péril les permis de milliers de travailleurs impossibles à remplacer.

La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et le Regroupement des Chambres de commerce du Saguenay-Lac-Saint-Jean demandent un moratoire sur les restrictions imposées au PTET dans ce contexte économique particulier. Elles plaident pour une collaboration des deux paliers de gouvernements afin d'agir rapidement sur le maintien du niveau actuel de travailleurs étrangers temporaires (TET).

Des travailleurs essentiels pour préserver notre économie régionale

Le gouvernement du Québec projette des pertes de 100 000 emplois si l'administration Trump met ses menaces tarifaires à exécution. Même si les tarifs entraient en vigueur et qu'il y avait des pertes d'emplois, les entreprises qui embauchent des TET ont des besoins spécifiques qui ne seraient pas automatiquement comblés par des nouveaux chômeurs. Par exemple, on pense aux soudeurs et aux travailleurs dans l'industrie touristique qui œuvrent dans toutes les régions du Québec.

Ainsi, le départ de ces travailleurs étrangers temporaires forcera de nombreuses entreprises à ralentir leur production, refuser des contrats et, dans certains cas, cesser leurs activités. Or, ce sont des entreprises qui tiennent bon devant l'incertitude économique et qui sont capables d'honorer leur carnet de commandes grâce à ces travailleurs.

« En pleine période d'incertitude économique, il serait déplorable d'ajouter une deuxième crise en privant les entreprises de travailleurs essentiels. Ces derniers contribuent à la compétitivité et à la vitalité économique de nos régions. En entreprise, on commence déjà à ressentir les effets des départs imminents de ces travailleurs », **affirme Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.**

« Pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'accès aux travailleurs étrangers temporaires est critique à la viabilité de nos entreprises. La saisonnalité de plusieurs secteurs d'activités et la pénurie de main-d'œuvre nous force à avoir recours à ces ressources essentielles. On ne peut pas se permettre ce recul pour nos industries régionales. C'est toute la région qui subira les contrecoups de ces restrictions », **explique Alexandre Gaudreault, président de la Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est.**

« Pour une entreprise comme la nôtre, ce sont des impacts directs sur nos opérations et notre capacité à maintenir notre force manufacturière. Malgré nos investissements massifs en automatisation, nous aurons toujours besoin de soudeurs qualifiés. Dans un contexte où ce métier est reconnu comme étant en pénurie depuis plusieurs années, nos travailleurs étrangers extrêmement qualifiés répondent à un besoin réel et garantissent tous les autres emplois de notre entreprise », lance **Jean-Denis Toupin, directeur général de Proco.**

Des milliers de travailleurs bientôt à la retraite

Au troisième trimestre de 2024, le Québec enregistrait **127 000 postes vacants** et un taux de chômage moyen de **5,4 %**. En 2023 seulement, plus de **62 000 permis temporaires** ont été délivrés au Québec, qui comblent les emplois de plus de **17 000 employeurs**. Il faut évaluer l'impact des restrictions imposées à l'automne 2024 en tenant compte qu'il y aura un million de départs à la retraite d'ici 2031.

« On ne peut pas tenir deux discours contradictoires. D'un côté on dit aux entreprises "augmentez votre productivité" et de l'autre "réduisez le nombre de travailleurs étrangers". Réduire l'immigration de travailleurs étrangers est économiquement intenable, particulièrement au moment où nous devons mettre les bouchées doubles pour augmenter notre compétitivité. Il faut se donner les moyens pour réaliser nos ambitions et l'application d'un moratoire fait partie de la solution », conclut **Mme Proulx.**

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son regroupement de 120 chambres de commerce et de près de 1 000 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

À propos du Regroupement des Chambres de commerce du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le Regroupement des Chambres de commerce du Saguenay-Lac-Saint-Jean est une table de concertation créée dans le but d'optimiser les ressources régionales des Chambres de commerces et d'industrie afin de travailler sur certains dossiers régionaux. Il est composé des responsables des cinq Chambres de la région représentant ainsi plus de 2 000 entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean œuvrant dans tous types de commerces et d'industries.

-30-

Renseignements :



Fédération des chambres
de commerce du Québec



REGROUPEMENT DES
CHAMBRES DE COMMERCE
du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Lanie Dufour
418-690-5996
ldufour@catapultecommunication.com

Kathleen Voyer
418-662-2734 poste 2132
kvoyer@ccilsje.com

LA FORCE DU RÉSEAU